

L'Eucharistie et la famille chrétienne

Août 1984

Jusqu'à quand ceux qui ont reçu avec abondance quelque don du Soleil de Dieu verront-ils sans être émus régner sur l'immense multitude la faim de l'âme, celle de l'intelligence et celle du corps ?

Jusqu'à quand voudra-t-on ignorer que, dans le monde de ces petits, le Verbe fait chair souffre et attend ?

P. Gratry



Bernard Behin
6900 Marche-en-Famenne

Prière

Très Sainte Trinité, Père, Fils et Saint-Esprit, je vous adore profondément et je vous offre les très précieux corps, sang, âme et divinité de notre Seigneur Jésus, présent dans tous les tabernacles du monde en réparation des outrages, sacrilèges et indifférence par lesquels Il est lui-même offensé. Par les mérites infinis de son Cœur Sacré et par ceux du Cœur Immaculé de Marie, je vous demande : « D'amener selon votre volonté Jésus Eucharistie dans nos familles ».

(Tiré de la prière de Saint-Michel à Fatima)

Table des matières

Prière	2
Plan.....	
Introduction	4
Les faits	6
Quelques conclusions de cette expérience:	7
Réflexion	10
Proposition d'organisation	13
Introduction	15
Règlement.....	16

Introduction

L'Eucharistie et la famille chrétienne sont les intentions de prière du mois d'août 1984. Le 08 août, en Belgique, est le jour de la fête de Sainte-Julienne du Mont Cornillon qui se distingua par son amour envers le Saint-Sacrement. Jésus se servit d'elle pour travailler à l'institution de la fête du très Saint-Sacrement et de l'adoration.

Dans le message du concile à tous les hommes (20 octobre 1962), sa sainteté le Pape Jean XXIII demandait au peuple chrétien de faire briller le visage du Christ sous la conduite de l'Esprit-Saint. En tant qu'artiste, Il me demande de rendre saisissable le monde invisible, et de me mettre au service de la vérité divine, d'ouvrir mon esprit au souffle du Saint-Esprit ; c'est pourquoi, en accord avec M. le Doyen de ma paroisse, il m'a semblé bon d'écrire ces pages pour demander : la possibilité de garder le Saint-Sacrement en famille.

Cette Présence transformera la spiritualité et la charité des membres composant les familles ; « elles s'ouvriront ainsi plus facilement à des sentiments d'humanité et trouveront plus aisément le chemin du salut et de la sainteté » (1), elles deviendront une source rayonnante et un signe anticipatif de l'Église glorieuse.

Vatican II : dignité du mariage et de la famille.

Les faits

Ces quelques lignes retraceront brièvement mon cheminement de deux années et vous permettront de comprendre l'origine de cette demande qui est aussi, celle de beaucoup de familles catholiques.

Durant environ une année, je me suis rendu à la chapelle des Franciscains à Marche pour adorer Jésus dans le tabernacle. L'année suivante, au cours d'un sermon, M. le Doyen demandait aux laïcs de prendre des responsabilités en paroisse. Mon cœur me disait : « c'est le moment de parler des projets perçus dans ta prière » ; la perche m'était tendue.

Après avoir parlé avec mon Père spirituel et mon doyen des modalités d'une vie de prière en paroisse semblable à celle des moines, aidés de laïcs convaincus, j'ai lancé la liturgie des heures (laudes, sexte, vêpres et complies), le rosaire au complet et une heure d'adoration tous les jours, « afin de favoriser dans l'esprit et dans la pratique des fidèles, la vie liturgique pour que la communauté paroissiale s'épanouisse » (1). Après environ un an, je me suis rendu compte que cette vie d'oraison en paroisse était seulement accessible à une minorité. L'expérience était valable, car elle m'a ouvert les yeux et m'a guidé vers l'ouverture à une vie spirituelle en famille.

Quelques conclusions de cette expérience :

- ✓ Grand intérêt du bréviaire pour les laïcs, beaucoup de personnes prient depuis nos activités suivant ce mode.
- ✓ Le chapelet reste trop une prière vocale et non mentale.
- ✓ Beaucoup de catholiques sont tristes de ne pouvoir participer à nos activités et spécialement à l'adoration à cause des obligations familiales.

Au mois de mai 1984, la maladie m'obligea à rester chez moi durant près de trois mois, sans pouvoir me rendre à l'église pour la sainte messe. Chaque jour, un ami m'apportait l'Eucharistie, et connaissant la Présence d'immensité de Dieu, je vivais dans la paix. Pourtant, peu à peu, une blessure ouvrait mon cœur, mon esprit souffrait du manque de la Présence divine. J'en suis arrivé à garder l'Hostie consacrée dans ma chambre, « car la Sainte Eucharistie contient tout le trésor spirituel de l'Église, c'est-à-dire le Christ lui-même, Lui notre Pâque, Lui le Pain vivant, Lui dont la Chair, vivifiée par l'Esprit saint et vivifiante, donne la vie aux hommes, les invitant et les conduisant à offrir en union avec Lui, leur propre vie, leur travail, toute la création » (2. Par cette action, la souffrance a disparu pour laisser place à une transformation réelle des

relations dans ma famille. Tout le monde sentait cette Présence divine transformante [douceur dans les relations, charité débordante, esprit de pardon grandissant, piété constante, etc...]. « Là où est votre trésor, là aussi est votre cœur » [3].

Le 17 juin, jour de la fête de la Sainte Trinité, dans mon lit, ayant Jésus sous les apparences du pain consacré dans mes mains, je me suis senti, tout à coup et durant quelques minutes, blessé d'une flamme ardente, tellement ardente que toute mon âme et mon corps ont été enflammés d'Amour. Cet Amour me plongeait tout entier dans la suavité de l'éternité. Jésus Eucharistie désirait rester dans notre maison. À partir du 16 juillet et durant une semaine, Jésus Eucharistie m'enflamma très souvent corps et âme. [Le 16 juillet, fête de Notre-Dame-du-Mont-Carmel].

Reprenant doucement mes activités, début août ; apprenant avoir désobéi à l'Église en possédant le Saint-Sacrement à la maison, j'ai bien dû me séparer du Saint-Sacrement en communiant. St. Jean de la croix ne disait-il pas dans ses maximes : « Dieu préfère l'obéissance à n'importe quelle bonne action ». Actuellement, j'affirme avec certitude que malgré la présence de Dieu en chaque homme, Jésus est présent d'une manière vivante, mystérieuse et particulière dans l'Eucharistie et qu'il y souffre comme un être vivant. Sous cette forme, Il s'est abaissé par Amour plus encore

qu'en devenant homme. Il est devenu semblable aux handicapés les plus profonds... Comme les handicapés, Jésus aime la présence de l'homme, la chaleur des cœurs, plutôt qu'être un objet mystérieux dans un tabernacle.

Jésus désire apparaître dans les mains du prêtre, sous l'apparence du pain, pour être mangé ou pour être adoré par ceux qu'Il a rachetés par son Sang.

« Je me tiens à la porte et je frappe : si quelqu'un entend ma voix et ouvre la porte, j'entrerai chez lui pour dîner, Moi près de lui et lui près de Moi » [4].

Sainte liturgie, Vatican II.

Ministère et la vie des prêtres, Vatican II

Luc 12 [34].

Apoc. 3 [20].

Réflexion

Beaucoup de catholiques, dans l'ardeur d'un immense amour, avec toute la tendresse et la ferveur du cœur, ressentent aujourd'hui comme une souffrance le fait d'être éloignés de la Présence réelle et bienfaitrice de Jésus, en ne pouvant pas l'adorer chaque jour. Le travail, les obligations familiales, les moyens de locomotion, la maladie, la vieillesse, les églises fermées, le temps, etc... ne permettent pas toujours aux laïcs de se rendre dans une église pour adorer notre Seigneur dans l'Eucharistie, Présence visible et vivante.

Vatican II demande aux prêtres d'avoir à cœur de converser chaque jour avec le Christ Seigneur dans la visite et le culte de la Sainte Eucharistie [1]. Le Christ serait-il venu seulement pour eux ? « Ce ne sont pas les bien-portants, mais les malades qui ont besoin de médecin » [2]. » Si nous voulons porter du fruit, nous devons demeurer auprès de Jésus » [3] ; et est-il possible d'être aussi proche de Lui qu'en adorant sa Présence réelle, corps, sang, âme et divinité ?

Dieu peut réaliser plus que l'homme n'en peut comprendre : souvent en restant dans les tabernacles, Il est « la lampe mise sous le boisseau » (4. Les premiers chrétiens ne gardaient pas l'Eucharistie, par contre nous la gardons, mais un peu trop comme un remède, un médi-

cament dont nous nous servons à l'occasion. « Les laïcs doivent employer la nourriture spirituelle de telle sorte que remplissant parfaitement les obligations du monde, dans les conditions ordinaires de l'existence, ils ne séparent pas l'union au Christ et leur vie, mais grandissent dans cette union en accomplissant leurs travaux selon la volonté de Dieu » (5).

En Europe, la famille est en danger, renoncement au mariage, divorce, avortement, bébé éprouvette, maman porteuse, la télévision, les lois, les modes, etc... Et pourtant, « elle constitue le fondement de la société, car elle est le lieu de rencontre de plusieurs générations s'aidant mutuellement à acquérir une sagesse plus étendue et à harmoniser les droits des personnes avec les autres exigences de la vie sociale. La famille est en quelque sorte une école d'enrichissement humain. Mais pour qu'elle puisse atteindre la plénitude de sa vie et de sa mission, elle exige une communion des âmes empreintes d'affection. La prospérité de la communauté conjugale et familiale est étroitement liée à la santé de la personne et de la société tant humaine que chrétienne » (6).

La Présence eucharistique dans le milieu familial permettra à la famille, en tant que société, de jouir d'un droit propre et primordial : « celui d'organiser librement sa vie religieuse sous la direction des parents » (7).

Aucune communauté chrétienne ne peut se construire sans trouver sa racine et son centre

dans la célébration de l'Eucharistie : c'est donc par celle-ci que doit commencer toute éducation communautaire. Cette célébration de l'Eucharistie devrait pouvoir se prolonger par l'adoration de l'Eucharistie dans les foyers chrétiens, car elle engendrera une vie nouvelle et rassemblera ceux qui croient au Christ en un seul peuple de Dieu.

Ministère et vie des prêtres Matth. 9 (12).

Jean 15 (5).

Matth. 5 (15).

Vat.II Vocation des laïcs et l'apostolat

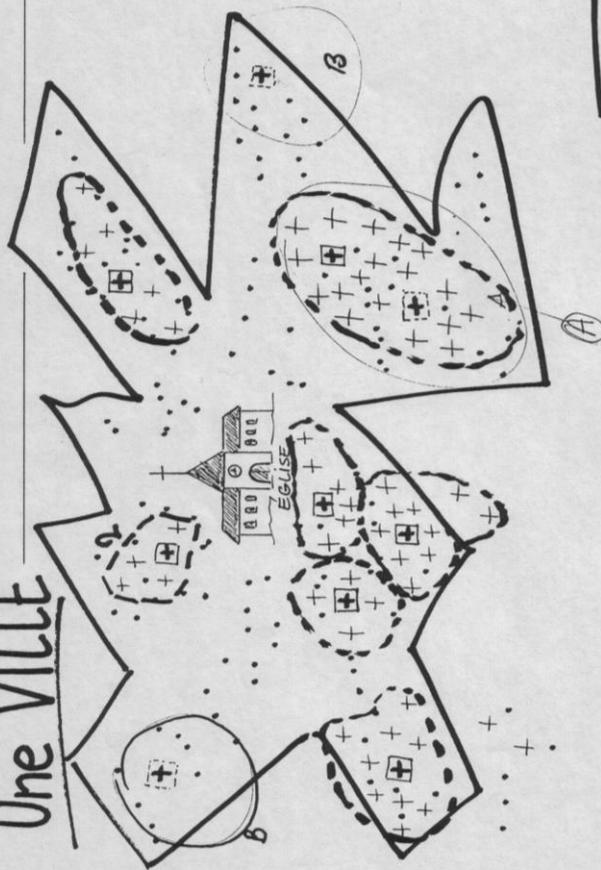
Vat.II Dignité du mariage et de la famille

Vat.II Liberté religieuse, doctrine générale.

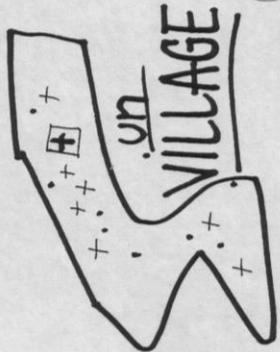
Proposition d'organisation

Une possibilité

Une VILLE



- ① EGLISE et CLERGÉ + responsable communauté laïque
- ② COMMUNAUTÉ DE BASE
- ③ FAMILLE POSSEDANT LE SACRÉ PÛLE
- ④ FAMILLES POSSEDANT LE SACRÉ DESIRANT DEVENIR FAMILLE PÛLE
- ⑤ + FAMILLES CROYANTES POSSEDANT LE SAINT-SACREMENT (TÉMOINS)
- FAMILLES CROYANTES ET INCROYANTES



PROPOSITION SCHEMATIQUE D'ORGANISATION. (DESSIN)

Introduction

Regardons le dessin ci-joint. Vu de haut, nous nous trouvons devant une petite ville avec son église paroissiale au centre. À côté de cette ville se trouve un petit village, sans église et sans prêtre. Dans cette ville et ce village vivent des croyants et des incroyants (1 à 6). Certains parmi les croyants ont le Saint-Sacrement chez eux et ont formé une communauté de base (2), nous leur donnerons le nom de familles pilotes. Autour de ces familles pilotes vivent des familles possédant aussi le Saint-Sacrement, mais n'ayant pas de responsabilités, et nous leur donnerons le nom de familles témoins. Dans la situation B, deux familles possédant le Saint-Sacrement ont décidé de devenir familles pilotes et s'engagent à recevoir d'autres familles pour prier devant le Saint-Sacrement. Elles vont essayer de former une communauté de base. Dans la situation A, nous constatons une famille pilote entourée de nombreuses familles témoins ; devenant trop nombreuses, une famille témoin se propose pour passer à l'état de famille pilote et fonder ainsi une communauté de base.

Règlement

Pour devenir famille pilote :

- ✓ Vivre en parfait chrétien dans une obéissance parfaite à l'Église.
- ✓ Participation fréquente aux célébrations eucharistiques et au sacrement de la réconciliation
- ✓ Être un modèle de vie chrétienne en général (travail, famille, loisirs).
- ✓ Avoir une vie de prière personnelle et une bonne connaissance de l'Évangile.
- ✓ Ressentir l'appel de Jésus, son désir d'être présent sous forme eucharistique en famille.
- ✓ Participer à une retraite par an.
- ✓ S'engager à prier tous les jours devant le Saint-Sacrement au moins une demi-heure.
- ✓ Accepter de recevoir d'autres familles chez soi pour prier devant le Saint-Sacrement, et les amener à une connaissance plus grande de l'Écriture et de l'Église.
- ✓ Préparer un endroit sobre et convenable où reposera le Saint-Sacrement.

Pour devenir famille témoin :

- ✓ Vivre en bon chrétien dans une obéissance totale à l'Église.
- ✓ Être parrainé par une famille pilote.
- ✓ Ressentir l'appel de Jésus pour être présent sous forme eucharistique en famille.
- ✓ S'engager à prier tous les jours devant le Saint-Sacrement, au moins une demi-heure.
- ✓ Examen de conscience.
- ✓ Une lecture dans le Nouveau-Testament.
- ✓ Une prière personnelle, si possible le Rosaire
- ✓ Préparer un endroit sobre et convenable où reposera le Saint-Sacrement.

En général :

L'intronisation du Saint-Sacrement se fera lors de sa fête dans les familles pilotes, et tous les trimestres dans les foyers admis comme familles témoins. Les familles pilotes devront s'adresser aux responsables de leur paroisse (doyen, curé, vicaire) pour faire leur demande. Les familles témoins s'adresseront à la famille pilote la plus proche de leur habitation pour faire leur demande.

Le clergé ou un délégué devra :
S'assurer du sérieux et des motivations de demande des familles pilotes.
Visiter et bénir l'oratoire où reposera le Saint-Sacrement.

Les familles pilotes devront :
S'assurer du sérieux et des motivations de demande des familles témoins.
Faire bénir par un prêtre les oratoires des familles témoins.

Si le nombre de familles témoins s'étend trop géographiquement, la famille pilote fera appel à une famille témoin désireuse et apte à devenir une nouvelle famille pilote.

Chaque famille pilote avec ses familles témoins porteront le nom de communauté de base et se réuniront une fois par mois pour beaucoup prier et discuter peu.

Le clergé et les familles pilotes se retrouveront une fois par trimestre pour beaucoup prier et discuter un peu.

Toutes les communautés de base se retrouveront chaque semaine, le dimanche, pour la célébration de la Parole et de l'Eucharistie. Il en sera de même, sous d'autres aspects, lors de manifestations déterminées par le clergé ou

des chrétiens responsables. (Baptême, mariage, soirées de partage, etc....

Tous les problèmes seront discutés et résolus en présence des intéressés à l'échelon le plus bas, dans l'esprit de l'Évangile et conformément aux directives de l'Église.

Toute situation non conforme au respect dû à la Présence Eucharistique entraînera la suppression de celle-ci dans la famille s'écartant de l'Évangile et de l'obéissance à l'Église. Cette décision sera prise par le clergé en accord avec la famille pilote.

Chaque paroisse complétera le présent règlement par écrit suivant ses besoins, et enverra un rapport annuel à l'évêque de son diocèse.

Le Mercredi Saint, toutes les familles en possession du Saint-Sacrement communieront après la dernière assemblée de prière pour laisser l'oratoire vide jusqu'au dimanche de la Résurrection de notre Seigneur Jésus. Il en sera de même pour une absence de plusieurs jours.



Ce document a été envoyé à l'Évêché de Namur
et au Vatican. Aucune réponse n'a été donnée !